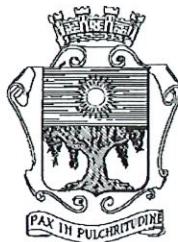


AR Prefecture

006-210600110-20250930-300925_05-DE
Reçu le 08/10/2025



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 05 – FINANCES – CONSTRUCTION D'UN PÔLE EDUCATIF ET CULTUREL –
SOUSCRIPTION D'UN PRÊT RELAIS D'UN MONTANT DE 5 000 000 € AUPRES
DE LA BANQUE POSTALE

Séance Publique Ordinaire du 30 SEPTEMBRE 2025
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Gérald MARIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : Mme Martine OLLIVIER à M. Guy PUJALTE, Mme Sylvie REVERDY à Mme Françoise SANCHINI, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, M. Théo PANIZZI à Mme Carolle LEBRUN,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI,

ABSENTS : M. Julien PASQUINI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 20

VOTANTS : 24

Secrétaire : M. Grégory PETITJEAN

Date de convocation de séance : 24 septembre 2025

AR Prefecture

006-210600110-20250930-300925_05-DE
Reçu le 08/10/2025



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2025

V – FINANCES – CONSTRUCTION D'UN PÔLE EDUCATIF ET CULTUREL –
SOUSCRIPTION D'UN PRÊT RELAIS D'UN MONTANT DE 5 000 000 € AUPRES
DE LA BANQUE POSTALE

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, s'exprime en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la commission des finances du 16 septembre 2025,
Vu le budget primitif 2025 et les décisions modificatives s'y rapportant,
Vu le projet de contrat établi par la Banque Postale,

Considérant qu'il a été décidé la création d'un pôle éducatif et culturel prévoyant la construction d'une école élémentaire, d'une crèche, d'une médiathèque et d'un parking enterré,

Considérant qu'il convient, afin de faire face au décalage entre la réalisation des dépenses et la perception des subventions et du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA), de recourir à un prêt relais d'un montant de 5 000 000 €,

Considérant qu'une consultation a été lancée, durant l'été 2025, auprès de différents organismes prêteurs (Crédit Agricole, Caisse des dépôts et consignations, Crédit Mutuel Méditerranéen, Banque Populaire Méditerranée, Banque Postale),

Considérant que l'offre, économiquement la plus avantageuse pour la collectivité, est celle de la Banque Postale et que les conditions de financement du prêt sont les suivantes :

- Montant : 5 000 000 €
- Durée du prêt : 4 ans
- Taux d'intérêts : 3,32 % (taux fixe)
- Calcul des intérêts : 30/360
- Commission d'engagement : 0,10% du montant du prêt
- Phase de mobilisation : du 15/12/2025 au 15/12/2026
- Modalités remboursement : paiement mensuel des intérêts et remboursement du capital in fine
- Remboursement anticipé : possible à chaque date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû sans indemnité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- DECIDE de contracter un emprunt d'un montant de 5 000 000 € (cinq millions d'euros) auprès de la Banque Postale dans les conditions présentées ci-dessus et plus précisément dans l'offre formulée par l'organisme,

AR Prefecture

006-210600110-20250930-300925_05-DE
Reçu le 08/10/2025



- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de Prêt et tous les documents relatifs à ce prêt, ainsi que tous les actes liés à l'exécution de la présente délibération,

- DIT que les crédits nécessaires au remboursement des échéances seront inscrits chaque année au budget de la commune, au chapitre 66 « charges financières » et au chapitre 16 « remboursement d'emprunts »

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20250930-300925_05-DE
Reçu le 08/10/2025



[Faint circular stamp in the background]

[Large diagonal line across the page]